

BACTI DUO

DETERGENT CONCENTRE **BACTERICIDE FONGICIDE VIRUCIDE** **CONTACT ALIMENTAIRE**

Norme EN 13697, EN 14476, EN 1276, EN 1650
SANS PARFUM OU PARFUM CITRON

PROPRIETES

BACTI DUO est un produit quatre actions qui vous apportera un résultat à la fois optimal et économique.

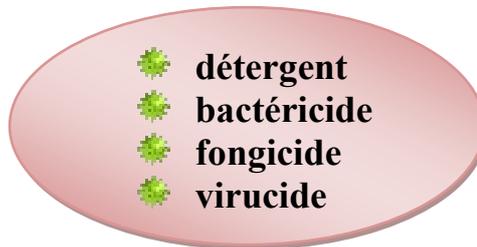


Tableau de test d'efficacité :

		Concentration	Dilution
<u>Activité bactéricide EN 13697</u> Temps de contact 5 min, en conditions de propreté	Pseudomonas aeruginosa	1000 ppm	1.0%
	Staphylococcus aureus	1000 ppm	1.0%
	Enterococcus hirae	1000 ppm	1.0%
	Escherichia coli	1000 ppm	1.0%
<u>Activité fongicide EN 13697</u> Temps de contact 15 min, en conditions de propreté	Aspergillus brasiliensis	2500 ppm	2.5%
	Candida albicans	2500 ppm	2.5%
<u>Activité virucide EN 14476</u> Temps de contact 5 min, en conditions de propreté	Poliovirus type 1	2000 ppm	2.0%
	Adenovirus type 5	2000 ppm	2.0%
	Murine norovirus	2000 ppm	2.0%
<u>Activité bactéricide EN 1276</u> Temps de contact 5 min, en conditions de propreté	Pseudomonas aeruginosa	300 ppm	0.3%
	Staphylococcus aureus	300 ppm	0.3%
	Enterococcus hirae	300 ppm	0.3%
	Escherichia coli	300 ppm	0.3%
<u>Activité fongicide EN 1650</u> Temps de contact 15 min, en conditions de propreté	Aspergillus brasiliensis	2500 ppm	2.5%
	Candida albicans	2500 ppm	2.5%
<u>Activité bactéricide EN 13697</u> Temps de contact 5 min, en conditions de saleté	Listeria monocytogenes	1000 ppm	1.0%
	Salmonella typhimurium	1000 ppm	1.0%

BACTI DUO est actif en eaux dures ou douces et n'est pas agressif vis à vis des plastiques ni corrosif vis à vis des surfaces métalliques aux doses d'emploi usuelles.

BACTI DUO est une formule autorisée au contact alimentaire indirect mais doit être dans ce cas suivi d'un rinçage à l'eau potable.

CARACTERISTIQUES

- Aspect ----- liquide limpide
- Densité à 20°C ----- 1.02 +/- 0.02
- Couleur ----- jaunâtre
- Parfum ----- citron ou sans parfum
- pH ----- base forte



7/9 rue Michel Herry 77580 Crécy-la-Chapelle - Tél. 01.64.63.29.88 - Fax. 01.64.63.75.11 - Mail. commercial@duosystem.net

Conformité à la Législation : produit réservé à un usage professionnel.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

UTILISATIONS

BACTI DUO est particulièrement adapté au nettoyage et à la désinfection de toutes les surfaces agro-alimentaires (restauration, grandes surfaces, transports...)

BACTI DUO est utilisé pour le nettoyage de carrelages, mobiliers lavables, sanitaires, sols...

UTILISATEURS

BACTI DUO est à utiliser par les professionnels, collectivités, maison de retraite, restaurants, CHR...

MODE D'EMPLOI

Diluer selon l'utilisation de 0.1% à 2% de **BACTI DUO** dans de l'eau dure ou douce.

Laisser le produit en contact de la surface à traiter 5 à 15 minutes puis rincer à l'eau potable (voir tableau de test d'efficacité)

Appliquer **BACTI DUO** par brossage, trempage, circulation, pulvérisation, nébulisation ou canon à mousse. Un essai préalable est recommandé.



CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Utilisez les biocides avec précautions.

Avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.

Produit dangereux, respectez les précautions d'emploi.

Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.



Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

